

Classement chronologique des Camps, Buttes, et Enceintes du Loir-et-Cher.

PAR

E.-C. FLORANCE (Blois, L.-et-Ch.).

En 1909 et 1910, dans les numéros 4 et 6 de la *Revue de l'Homme Préhistorique*, j'ai publié deux notes, la première signalant une pierre gravée et à cupules d'écoulement provenant, croyait-on, d'un ancien temple romain à Suèvres (Loir-et-Cher), et le deuxième un cachet d'oculiste Romain, trouvé à Villefranche-sur-Cher, qui tous deux portaient le même dessin gravé en creux. Cette gravure représentait trois carrés concentriques reliés entre eux par une rainure de même largeur que celle formant les carrés.

Ce dessin a pendant longtemps exercé ma perspicacité; je l'ai

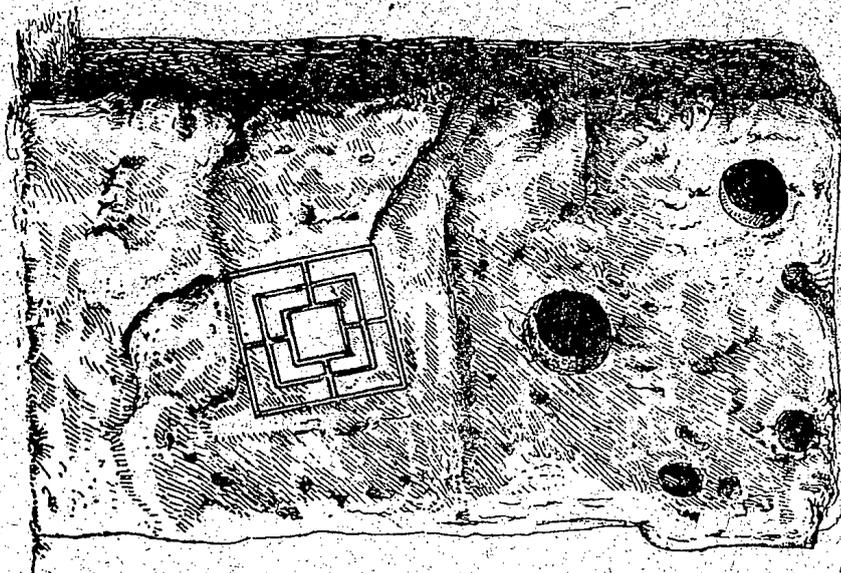


Fig. 1. — Pierre de Saint-Lubin, à Suèvres (Loir-et-Cher). — Actuellement dans la cour du Château de Blois.

pris tantôt pour un hiéroglyphe en caractère d'écriture figurée, tantôt pour un symbole, un emblème ou signe mystérieux; d'autres y ont vu la représentation d'un jeu de marelle. Lorsque, il y a quelques années, montrant la pierre gravée qui l'intéressait à un officier supérieur, pas du tout archéologue mais instruit, je lui demandai ce qu'il pensait de ce dessin; il me répondit, sans hésitation, qu'il devait représenter un oppidum sacré, ou une enceinte ancienne avec trois fossés communiquant entre eux. J'avais déjà pensé à cela, mais je n'osais m'arrêter à cette idée, que de plus

autorisés que moi n'avaient pas eue. Sa réponse me fixa, et je lui dis qu'en effet c'était devenu mon opinion; il m'avait ouvert les yeux. Plus j'y ai pensé depuis, plus je me suis arrêté à cette manière de voir. — J'y trouve aujourd'hui un argument de plus en faveur de l'origine gauloise des Enceintes avec fossés, et voici pourquoi: La pierre gravée et à cupules d'écoulement représente, à mon avis, une pierre à sacrifices druidique, c'est-à-dire de l'époque gauloise et bien antérieure à l'époque romaine; on ne travaillait pas ainsi les monuments mégalithiques aux époques néolithiques ni même à l'Age du Bronze (la pierre est équarrie). Elle a été trouvée, c'est vrai, près de l'emplacement d'un ancien temple romain dédié à Apollon, sur les fondations duquel on a bâti une église romane; une inscription romaine encastree dans les murs de l'église en fait foi, en donnant les noms des fondateurs avec celui d'Apollon. Mais de même qu'une église chrétienne a été construite sur les ruines

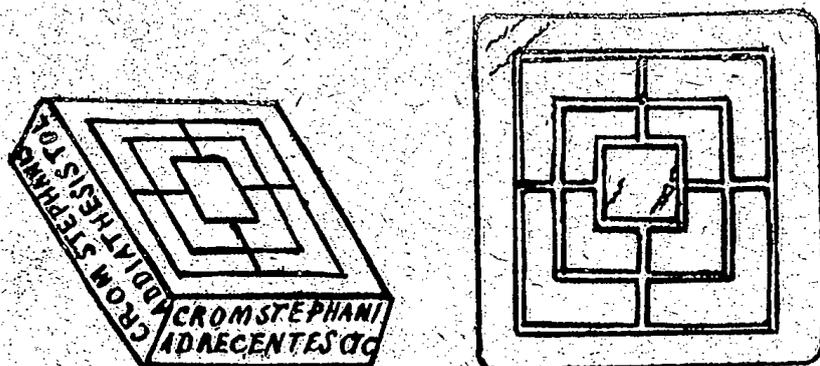


Fig. 2. — Cachet d'Oculiste, trouvé à Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher). —
3/4 Grandeur naturelle.

d'un temple gallo-romain, ce temple a pu aussi être bâti sur l'emplacement d'un édifice gaulois et druidique qui renfermait la pierre à sacrifices, laquelle a bien l'apparence de tout ce qu'il faut pour cette destination.

Reste le cachet d'oculiste dit Romain, pourquoi romain? Sans avoir étudié cette question, sur laquelle j'aurai plus tard à revenir, je crois qu'on aurait pu appeler gallo-romains ceux qui ont été trouvés nombreux dans notre pays, l'endroit où il a été découvert était une localité gallo-romaine, et je crois qu'on a découvert de ces pierres sigillaires plus en Gaule que partout ailleurs, surtout à Rome ou en Italie.

Il n'est donc pas extraordinaire, et cela explique tout, qu'un praticien ou oculiste gallo-romain ait pris comme emblème une enceinte gauloise ayant un caractère plus ou moins sacré: une

enceinte triple de fossés, c'était l'idéal pour un gaulois. Je ne sais s'il en existe de semblables et si on en a constaté ailleurs; en Loir-et-Cher, je ne connais que quelques enceintes doubles de fossés, notamment celle d'Alleray, commune de Choue, dans le Perche, et celle de Vouzon, en Sologne, dans laquelle se trouve le château moderne de la Grillaire, ayant appartenu à Napoléon III, enceintes que j'ai décrites sous les numéros 2 et 44 de la 1^{re} partie de mon classement, par formes des Enceintes du Loir-et-Cher, au Congrès préhistorique d'Autun, en 1907.

Je conclus donc de l'attribution à l'époque gauloise (Age du Fer), de la pierre druidique dont il s'agit que la gravure qu'elle porte, de même que celle du cachet d'oculiste, représente une **Enceinte gauloise**, et qu'on peut considérer les enceintes à fossés comme datant pour la plupart de cette époque.

Lorsque, il y a déjà une douzaine d'années, je me mis à l'étude et à la recherche des Enceintes du Loir-et-Cher, encouragé par la foi ardente de la *Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et anhistoriques*, si bien dirigée par son président et fondateur, M. le Dr A. Guébard, je ne pensais pas en trouver un aussi grand nombre et une telle variété. Ne pouvant alors leur assigner une origine, je les classai provisoirement par leurs formes extérieures, pensant que, ainsi qu'en Histoire naturelle, les formes pouvaient avoir une influence très grande sur leur détermination, que cette classification pourrait plus aisément amener à reconnaître l'époque de construction de ces enceintes, de même que le style en architecture.

Il me semble que je ne me suis pas trompé; j'ai mieux pu voir et cela m'a permis ensuite d'attribuer des catégories entières à l'époque qui leur revenait; grâce au classement par formes, je crois être arrivé aujourd'hui à pouvoir classer chronologiquement, par époques, ces enceintes si diverses. En effet, on retrouve, pour certaines espèces de formes, les mêmes caractères, la même manière de procéder, la même situation, le même voisinage, ou bien en l'absence d'un de ces caractères, on peut procéder par analogie pour les autres.

Mis en demeure de me prononcer par l'obligation d'assigner des époques d'origine aux Enceintes, pour la longue et importante étude que j'ai entreprise sur la Préhistoire en Loir-et-Cher (1), j'ai dû

(1) Ce travail aurait sans doute été terminé depuis longtemps sans les événements de la terrible guerre que nous subissons, qui m'ont obligé de me livrer à d'autres occupations plus pressantes et plus pratiques. L'arrivée en masse de nos bons alliés les Américains, auxquels on a dû céder tous les établissements militaires et hospitaliers de la ville, m'a rendu ma liberté, par la prise de possession des deux hôpitaux de la Croix-Rouge, dont j'étais l'Administrateur général, et j'ai pu ainsi reprendre mes chers travaux interrompus si brusquement.

revoir de plus près mes travaux précédents. Alors je crois avoir obtenu des résultats sérieux, dont je veux, avant tout, donner la primeur à la Commission d'Etudes des Enceintes préhistoriques et anhistoriques et à son aimable président actuel, M. A. Viré, très pris lui aussi par les sérieuses occupations de l'heure présente.

Je serai très heureux si mon travail peut plaire à la Société Préhistorique Française.

Voici donc mon classement par époques, avec les principaux caractères qu'on peut assigner aux Camps, Buttes et Enceintes, pour justifier l'origine que je leur donne, qui m'ont permis, pour le Loir-et-Cher, d'effectuer leur classification au moins pour les grandes lignes. Les mêmes motifs de leur détermination devront pouvoir, il me semble, être employés pour toute la région. Les notes détaillées pour chaque enceinte paraîtront à leur rang de période et d'époque dans mon ouvrage sur la Préhistoire en Loir-et-Cher, que j'espère publier au cours de l'année prochaine (1919).

Enceintes Néolithiques.

SÉRIE A. — *Epoque Néolithique ancienne.*

Promontoires barrés par des remparts de pierres sans fossés.

Arrondissement de Blois.

	Numéro de mon ancien classement.
N° 1 Commune de Maves. Promontoire de Pontijon	189
2 — d'Averdon. Promontoire de Vitain	17

Ce qui caractérise ces enceintes ou camps, c'est un promontoire barré par une muraille de pierres sèches, très écrasée par le temps; le promontoire n'est pas très élevé, et on a l'idée d'une défense primitive, avec d'assez faibles moyens. Elles sont situées toutes deux au milieu d'une station Campignienne remarquable. Ces deux enceintes sont peu éloignées l'une de l'autre, 10 à 12 kilomètres, sur les coteaux de la même rivière.

SÉRIE B. — *Epoque Néolithique moyenne.*

Enceintes avec Remparts en terre ou en pierres, sans fossés.

Arrondissement de Vendôme.

	Numéro ancien.
N° 1 Commune d'Oigny. Le Fort du Boulay	83
2 — de Saint-Rimay. Le Camp de Piquant, nouvelle enceinte	

Arrondissement de Blois.

N° 3 Commune de Saint-Gervais. Le Camp de la Forêt de Russy	24
---	----